

## Loi TEPA : Etes-vous prêt pour naviguer seul ?

(n° 2007-1223 du 21 août 2007 : JO 22 p. 13945)

**Nous ? OUI !**

- Heures complémentaires exonérées mais pas défiscalisées
- Heures supplémentaires (Exonération et Cotisations Assedic, retraites et CSG CRDS)
- Réduction Fillon : quel impact ?
- Exonération d'impôts sur le revenu
- Allègement des charges sociales
- Déclaration annuelle des revenus

**Comment s'y retrouver dans toutes ces nouvelles mesures ?**

La Loi TEPA : en faveur du Travail, de l'Emploi et du Pouvoir d'achat démarre au 1<sup>er</sup> octobre 2007. Concrètement, cela signifie :

- le suivi d'un calendrier individuel annuel par salarié pour la gestion des plafonds d'heures conventionnelles travaillées
- une modification du fichier DADS-U en provenance des cumuls de la paie
- une modification du DADS individuel et du bulletin de paie
- une modification de l'état personnalisé des réductions Fillon.

Peu de progiciels répondent aujourd'hui à la totalité de ces nouveaux éléments législatifs. Cegid et IFRS, parmi les premiers partenaires Paie Cegid, ont déjà implémentés l'ensemble de ces modifications dans le logiciel.

Parce que vous devez vous tenir informés des **évolutions réglementaires** sans y consacrer trop de temps, parce que les textes sont nombreux et souvent complexes, parce qu'il est facile d'oublier et que cela peut avoir des impacts significatifs, choisissez la Paie & RH Cegid qui modifie automatiquement la veille réglementaire chaque mois.

**ALORS N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR METTRE EN PLACE CES NOUVELLES LOIS ET CHOISISSEZ UN OUTIL QUI A DEJA TOUT PREVU POUR LA MISE A JOUR, LE LOGICIEL CEGID PAIE !**

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Marcel NIZON  
Consultant Expert

✂ Si vous êtes intéressé, merci de nous faire parvenir le coupon-réponse ci-dessous, complété et signé par fax au **02 40 92 85 13**

- Oui, je souhaite recevoir une plaquette Paie Cegid et loi **TEPA**
- Oui, je souhaite avoir une démonstration par Internet sur le progiciel Cegid Paie et découvrir les nouveautés pour la mise à jour de la loi **TEPA**
- Oui, je souhaite recevoir la visite d'un consultant et découvrir les nouveautés pour la mise à jour de la loi **TEPA**

Société : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Activité : \_\_\_\_\_

Effectif : \_\_\_\_\_

**Signature et cachet**